

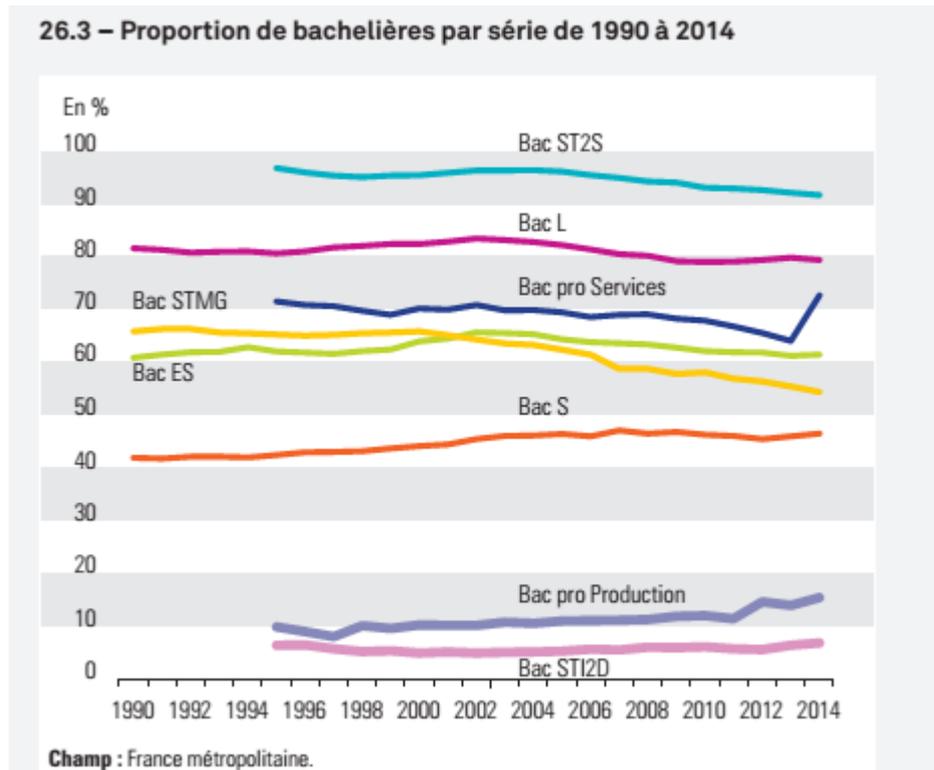
Comment devenons-nous des acteurs sociaux ? (3/3)

La socialisation différenciée

Synthèse collective évaluée :

En vous aidant du module en ligne et de vos réponses aux questions accompagnant les documents suivants vous expliquerez comment la socialisation différenciée selon le genre et le milieu social favorise la reproduction sociale

Document 1



Ministère de l'Éducation Nationale - [L'état de l'école 2015](#) - [Le niveau d'études selon le milieu social](#) - Octobre 2015

ST2S = Sciences et Technologies de la Santé et du Social

L = Littéraire

STMG = Sciences et Technologies du Management et de la Gestion

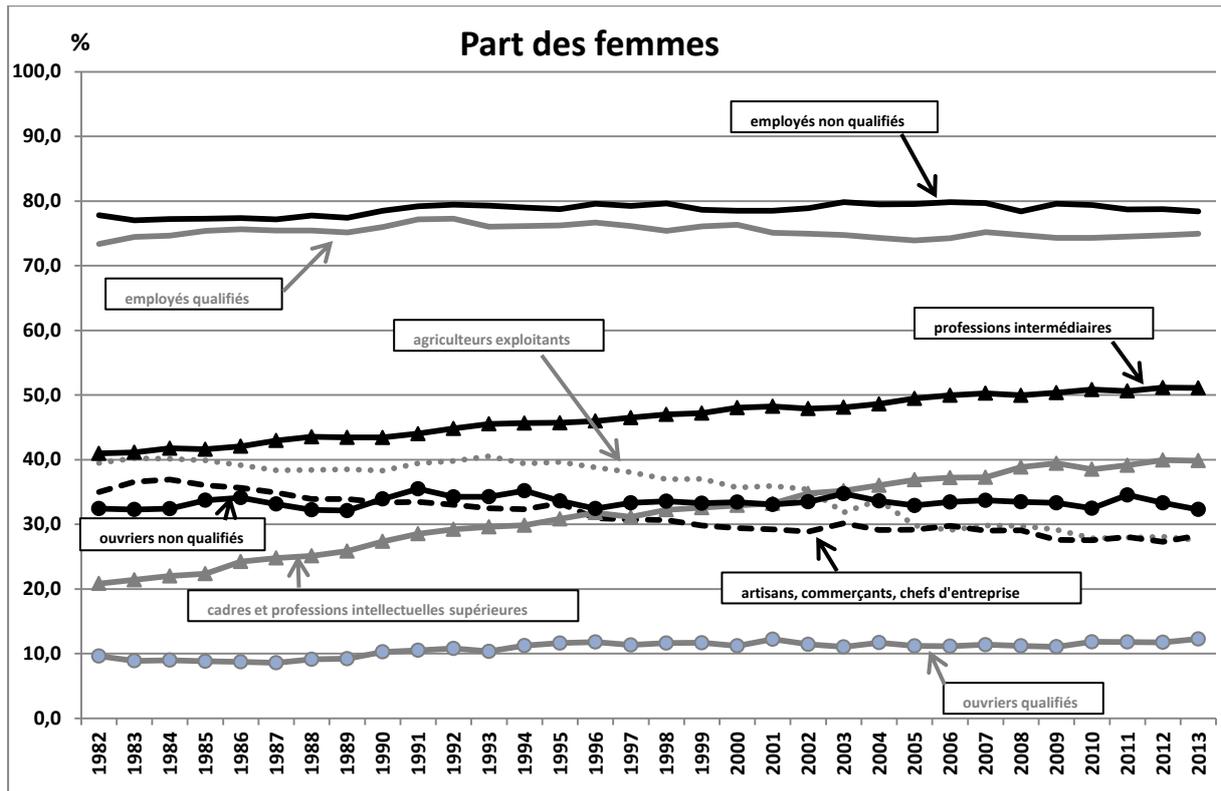
ES = Economique et Social

S = Scientifique

STI2D = Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable

1. Quelle était la part des filles parmi les bacheliers de la série STI2D en 1995 ?
2. Quelle était la part des filles parmi les bacheliers de la série ST2S en 1995 ?
3. Divisez la proportion de filles par la proportion de garçons parmi les bacheliers de la série L en 1990. Faites une phrase avec le résultat.
4. Quelles sont les filières les plus féminisées ? Les plus masculinisées ?
5. Se rapproche-t-on de la parité Hommes-Femmes dans les choix des séries du bac ?

Document 2

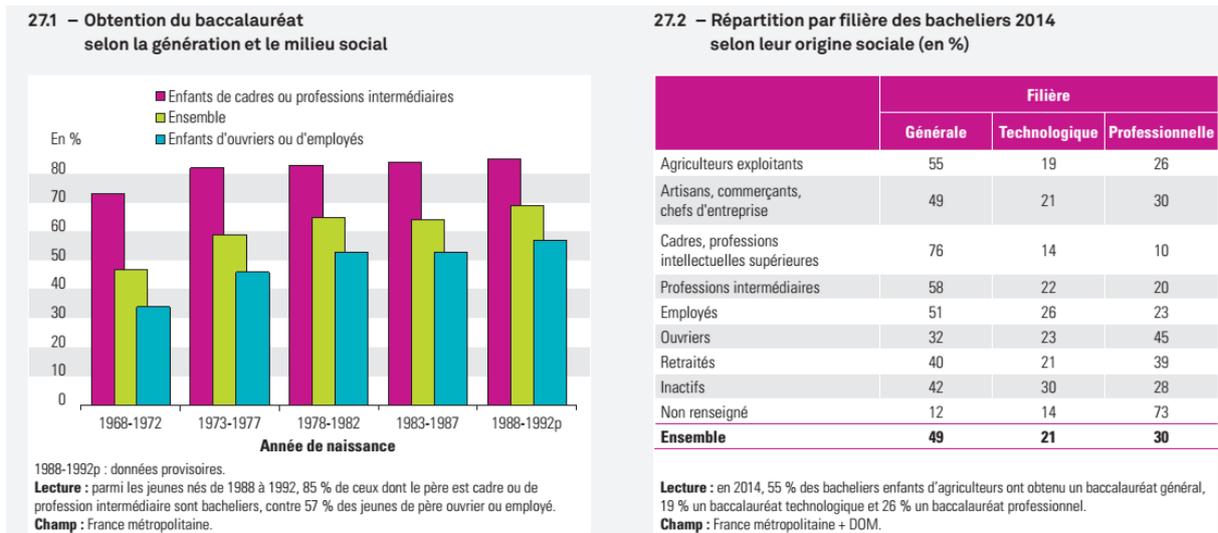


Champ : France métropolitaine, personnes occupant un emploi.

INSEE Résultats : [Marché du travail - Séries longues - Mise à jour 2014](#) (tableau t205), février 2015.

1. Quelle était la part des femmes parmi les emplois d'ouvriers qualifiés en 1982 ?
2. Calculez le taux de variation en pourcentage de la part des femmes parmi les emplois de cadres et professions intellectuelles supérieures entre 1982 et 2013.
3. Quelles sont les types de professions les plus féminisées ? Les plus masculinisées ?
4. Se rapproche-t-on de la parité Hommes-Femmes dans les emplois occupés ?

Document 3



Ministère de l'Éducation Nationale - [L'état de l'école 2015](#) - [Le niveau d'études selon le milieu social](#) - Octobre 2015

1. Proposez une mesure des inégalités dans l'obtention du baccalauréat selon le milieu social parmi les jeunes nés entre 1968 et 1972. Faites la même chose pour la génération née entre 1988 et 1992.
2. Que pouvez-vous conclure de vos résultats ?
3. Pouvez-vous établir une relation entre le type de baccalauréat obtenu en 2014 et l'origine sociale des bacheliers ?
4. En quoi le graphique et le tableau se complètent-ils ?

Document 4

Table de destinée sociale - 2011

%		PÈRE						
		Agriculteur	ACCE (1)	Cadre et PIS (2)	Profession intermédiaire	Employé	Ouvrier	Ensemble
FILS	Agriculteur	26,2	1,1	0,4	0,5	0,6	0,7	3,6
	ACCE (1)	7,4	23,9	9,3	9,9	10,2	9,7	11,3
	Cadre et PIS(2)	10,3	22,9	55,8	32,6	22,0	11,4	21,1
	Profession intermédiaire	15,0	21,6	20,2	29,5	25,7	22,4	22,5
	Employé	6,6	9,0	6,2	9,9	15,7	11,9	10,5
	Ouvrier	34,6	21,4	8,2	17,6	25,9	43,9	30,9
	Ensemble	100	100	100	100	100	100	100

(1) ACCE = artisan, commerçant, chef d'entreprise.

(2) PIS = profession intellectuelle supérieure.

Champ : hommes actifs (sauf chômeurs n'ayant jamais travaillé) de 40 à 59 ans en 2011 dont le père avait une activité connue à la fin des études du fils.

Source : INSEE, [Enquête emploi en continu 2011](#) (Fichier détail – variables : CSPP, CSER, AG5, SEXE), novembre 2011.
Calculs : Bruno Déchamps.

Ce tableau se lit en colonne : en 2011, 55,8% des hommes de 40 à 59 ans fils de cadres sont devenus cadres eux-mêmes. Il n'y avait que 21,1% de cadres dans la génération des fils. Il y a donc sur-représentation des fils de cadres parmi les hommes cadres en 2011. S'il y avait égalité des chances d'accès aux postes de cadres les fils de cadres ne devraient devenir cadres que dans 21,1% des cas et cette valeur serait la même quelle que soit la profession du père.

1. Les fils de cadres sont-ils plus souvent cadres qu'ils ne le seraient s'il y avait égalité des chances d'accès aux postes de cadres ?
2. D'autres groupes socioprofessionnels sont-ils dans le même cas ?
3. Un fils de cadre a-t-il de fortes chances de devenir employé ou ouvrier ?
4. Un fils d'ouvrier a-t-il de fortes chances de devenir cadre ?

Bonus 1 :**Document 5****Activités selon le genre**

en heures/minutes par jour	Femmes				Hommes			
	1974	1986	1998	2010	1974	1986	1998	2010
Activité professionnelle et études	2h46	2h38	2h43	2h37	5h23	4h34	4h12	3h53
01. Travail professionnel	2h19	2h05	2h03	1h57	4h39	3h43	3h22	3h07
02. Trajets domicile-travail (ou lieu d'étude)	0h16	0h17	0h16	0h19	0h32	0h29	0h26	0h28
03. Etudes	0h11	0h16	0h24	0h21	0h12	0h22	0h24	0h18
Activités domestiques	5h32	5h07	4h33	4h07	2h03	2h35	2h36	2h36
04. Cuisine	1h12	1h04	0h58	0h54	0h16	0h17	0h17	0h20
05. Vaisselle	0h46	0h39	0h24	0h19	0h09	0h13	0h09	0h09
06. Entretien du linge	0h29	0h28	0h22	0h19	0h01	0h03	0h03	0h04
07. Ménage	0h54	0h52	0h58	0h50	0h11	0h11	0h13	0h17
08. Courses	0h39	0h40	0h41	0h35	0h24	0h28	0h33	0h28
09. Soins et éducation des enfants	0h38	0h35	0h31	0h35	0h09	0h13	0h11	0h16
10. Tricot, couture	0h28	0h20	0h08	0h04	0h01	0h01	0h00	0h00
11. Bricolage	0h02	0h02	0h04	0h04	0h19	0h26	0h30	0h22
12. Jardinage, soins aux animaux	0h10	0h12	0h12	0h11	0h19	0h23	0h21	0h19
13. Travaux domestiques divers	0h14	0h15	0h15	0h16	0h14	0h20	0h19	0h21
Activités personnelles et récupération	12h12	12h07	12h10	12h22	12h15	11h52	11h57	12h01
14. Sommeil, toilette, soins personnels	9h37	9h38	9h40	9h42	9h27	9h17	9h18	9h19
15. Sieste, détente	0h33	0h34	0h22	0h29	0h31	0h31	0h25	0h28
16. Repas	2h02	1h55	2h08	2h11	2h17	2h04	2h14	2h14
Activités de loisir et temps libre	3h30	4h08	4h34	4h54	4h19	4h59	5h15	5h30
17. Télévision	1h17	1h39	2h05	2h03	1h30	1h57	2h15	2h18
18. Radio, écoute de musique	0h05	0h05	0h03	0h02	0h08	0h08	0h05	0h02
19. Lecture	0h26	0h26	0h27	0h20	0h36	0h32	0h27	0h17
20. Promenade	0h10	0h13	0h17	0h17	0h17	0h18	0h24	0h19
21. Sport	0h01	0h04	0h04	0h06	0h06	0h12	0h09	0h14
22. Spectacle	0h02	0h04	0h05	0h05	0h04	0h06	0h06	0h06
23. Conversation	0h33	0h32	0h19	0h21	0h29	0h32	0h15	0h17
24. Visite, réception de la famille ou d'amis	0h21	0h25	0h27	0h29	0h19	0h20	0h30	0h29
25. Participation associative ou religieuse	0h04	0h05	0h07	0h06	0h05	0h06	0h11	0h07
26. Activités récréatives (jeux,...)	0h05	0h09	0h12	0h27	0h11	0h14	0h21	0h40
27. Trajets (sauf ceux à but professionnel ou domestique)	0h26	0h26	0h28	0h38	0h34	0h34	0h32	0h41
Total	24h							

Lecture : en 1974, les femmes consacraient en moyenne 2h19 par jour au travail professionnel (hors trajets domicile-travail et études).

Champ : personnes de 18 ans ou plus, vivant en ménage ordinaire, France urbaine.

Source : enquêtes Emploi du temps 1974, 1986, 1998 et 2010, Insee.

[Economie et Statistique n°478-479-480](#) Octobre 2015

- [La vie quotidienne en France depuis 1974. Les enseignements de l'enquête Emploi du temps](#)

– Cécile Brousse

1. Parmi les grandes activités apparaissant en gras dans le document, quelles sont celles qui ont connu une évolution importante depuis 1974 ?
2. Proposez une mesure des inégalités dans la répartition des tâches domestiques entre les hommes et les femmes en 2010.
3. Les évolutions constatées vont-elles dans le sens d'une plus grande égalité dans la répartition des activités entre les hommes et les femmes ?

Bonus 2 :**Document 6****Femmes vivant en couple selon leur GSP et celui de leur conjoint en 2012**

En %	G.S.P. de la femme						
G.S.P. de l'homme	1	2	3	4	5	6	Total
1. Agriculteurs exploitants	70,0	1,7	1,2	1,9	1,7	3,1	2,9
2. Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	1,8	41,8	6,8	7,8	7,6	5,6	8,6
3. Cadres et professions intellectuelles supérieures	3,7	13,5	55,7	27,6	10,6	4,5	21,0
4. Professions intermédiaires	5,7	16,9	22,3	32,4	22,6	15,6	24,1
5. Employés	0,4	6,2	6,7	9,9	15,3	11,2	11,7
6. Ouvriers	18,3	19,9	7,2	20,4	42,2	60,1	31,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Hommes vivant en couple selon leur GSP et celui de leur conjoint en 2012

En %	G.S.P. de la femme						
G.S.P. de l'homme	1	2	3	4	5	6	Total
1. Agriculteurs exploitants	39,3	2,4	5,9	17,8	25,8	8,8	100,0
2. Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	0,3	19,3	11,1	24,2	39,7	5,4	100,0
3. Cadres et professions intellectuelles supérieures	0,3	2,6	37,3	35,3	22,8	1,8	100,0
4. Professions intermédiaires	0,4	2,8	13,0	36,1	42,3	5,4	100,0
5. Employés	0,1	2,1	8,1	22,7	59,1	8,0	100,0
6. Ouvriers	0,9	2,5	3,2	17,3	60,2	15,9	100,0
Total	1,6	4,0	14,0	26,8	45,1	8,4	100,0

Source : [Fichiers détails de l'enquête emploi 2012](#) (variables : SEXE, CSER et CSTOTCJ), octobre 2013.

Calculs : Bruno Déchamps.

GSP = Groupe SocioProfessionnel

Homogamie

Fait de choisir son conjoint dans le même groupe social que le sien.

1. Faites une phrase avec la donnée en gras soulignée du premier tableau et du deuxième tableau.
2. Que décrit la dernière colonne du 1° tableau ?
3. Que décrit la dernière ligne du 2° tableau ?
4. Dans quelles cases des tableaux peut-on lire l'homogamie ?
5. Peut-on dire à la lecture de ces tableaux que le choix du conjoint se fait au hasard ? (Comparez les valeurs dans les colonnes 1 à 6 du 1° tableau à celles de la colonne Total – Comparez les lignes 1 à 6 du 2° tableau à celles de la ligne Total).